Lettre d'information N°86 - 12 novembre 2026

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles

Edito

A la Une cette semaine

Après les aides d'urgence, place aux investissements. Le gouvernement a dévoilé un plan de relance de 725 millions d'euros pour préparer l'avenir du secteur agricole. Derrière les enveloppes annoncées, un enjeu majeur demeure toutefois : traduire ces engagements en mesures concrètes dans le budget 2027.



A la une

Un plan de relance de 725 millions d'euros : En clôture des Conférences de la souveraineté alimentaire, le 12 novembre 2026 à Paris, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a présenté un plan de relance agricole de 725 millions d'euros. Ce nouveau volet, qui complète les aides d'urgence débloquées à la rentrée, vise à adapter les exploitations au changement climatique, renforcer la souveraineté alimentaire et faciliter la transmission. Les Projets d'Avenir Agricole bénéficieront notamment de financements et d'un accompagnement renforcé pour concrétiser les investissements.

Dans le reste de l'actualité

Souveraineté alimentaire : Clôturées le 12 novembre 2026 par Annie Genevard, les Conférences de la souveraineté alimentaire ont permis de définir les priorités des filières agricoles et agroalimentaires pour les dix prochaines années. Au total, 916 intentions de projets ont été recensées dans les territoires. L'Etat entend désormais

accompagner leur concrétisation à travers les « Projets d'Avenir Agricole », avec des dispositifs de financement et un accompagnement renforcé.

Budget 2027 : Les députés ont rejeté la première partie du projet de loi de finances pour 2027, consacrée aux recettes. Avec 458 voix contre et aucune voix pour, le texte est considéré comme rejeté en première lecture, conformément au règlement de l'Assemblée nationale.

Préparation de la PAC 2028-2034 : Lors du Comité État-Régions (CER) du 15 octobre 2026, l'Etat et les Régions ont arrêté plusieurs orientations importantes concernant la gestion des fonds européens agricoles et la préparation de la future programmation de la politique agricole commune (PAC) pour la période 2028-2034.

Nitrates : Du 9 novembre 2026 au 15 janvier 2027, une concertation publique est organisée sur la révision du huitième programme d'actions national (PAN8) visant à lutter contre la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole. Agriculteurs, citoyens, collectivités et acteurs concernés sont invités à formuler leurs propositions.

Engrais : La Commission européenne a lancé, le 9 novembre, un partenariat réunissant les acteurs de la filière des engrais, des producteurs aux agriculteurs, ainsi que les Etats membres. L'objectif est notamment d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des fertilisants dans un contexte de tensions sur les approvisionnements et les prix.